

# **COMMUNE DE SORAL**



## **Rapport**

**sur la vérification des comptes  
de l'exercice 2019**



**Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019  
à l'attention du conseil municipal de la  
COMMUNE DE SORAL**

Genève, le 23 avril 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Soral, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

*Responsabilité des magistrats communaux*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**GAS Global Audit Services SA**



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée

### **Annexes**

*Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe*

# COMPTES ANNUELS 2019

## Commune de Soral



Soral, le 8 avril 2020

\*\*\*\*\*

### 1. MESSAGE DU MAIRE

Les comptes annuels 2019 bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 849'054.35. Les recettes sont supérieures de 18% ou CHF 470'310.45 par rapport au budget de CHF 2'617'119. Les charges sont quant à elles inférieures de 14% ou CHF 366'072.90 par rapport au budget de CHF 2'604'375.10.

Les impôts sur les personnes physiques contribuent à hauteur de CHF 1'888'779.50 aux revenus, lesquels s'élèvent au total à CHF 3'087'429.45. Les impôts sur les personnes morales se montent à CHF 263'257.50, de plus de CHF 64'006.50 par rapport au budget. Les correctifs d'imposition sur les années antérieures (PP et PM) s'élèvent à CHF 9'563.

Le total des charges s'élève à CHF 2'238'375.10. Les économies réalisées ont globalement porté sur tous les postes de charges.

## Commune de Soral

BILAN AU		31.12.2018	31.12.2019
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>26'581'610.53</b>	<b>27'462'450.03</b>
10	Patrimoine financier	24'171'678.94	25'283'644.85
100	Disponibilités et placements à court terme	4'084'287.17	5'254'814.58
101	Créances	1'020'222.12	1'003'439.62
102	Placements financiers à court terme	0.00	0.00
104	Actifs de régularisation	98'900.65	53'460.45
107	Placements financiers	213'504.00	216'284.00
108	Immobilisations corporelles	18'567'365.00	18'570'446.20
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	187'400.00	185'200.00
14	Patrimoine administratif	2'409'931.59	2'178'805.18
140	Immobilisations corporelles	1'601'303.60	1'353'020.53
144	Prêts	330'494.66	314'494.66
145	Participations, capital social	414'770.00	414'770.00
146	Subventions d'investissements	63'363.33	96'519.99
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>26'581'610.53</b>	<b>27'462'450.03</b>
20	Capitaux de tiers	8'443'550.23	8'475'335.38
200	Engagements courants	110'076.68	136'174.88
201	Engagements financiers à court terme	1'842.90	
204	Passifs de régularisation	14'830.65	12'160.50
205	Provisions à court terme	358'000.00	363'200.00
206	Engagements financiers à long terme	7'771'400.00	7'760'600.00
208	Provisions à long terme		18'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	187'400.00	185'200.00
29	Capital propre	18'138'060.30	18'987'114.65
290	Financements spéciaux, engagements et avances	165'907.24	165'907.24
291	Fonds	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	17'972'153.06	18'821'207.41

## 3. Compte de résultats au 31 décembre 2019

## Commune de Soral

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019
Charges d'exploitation	2 085 645.05	2 272 158.00	1 928 083.90
30 Charges de personnel	556 236.80	630 780.00	578 463.70
31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	819 311.72	964 065.00	728 597.04
33 Amortissements du patrimoine administratif	339 009.70	353 398.00	330 818.99
36 Charges de transfert	371 086.83	323 915.00	290 204.17
Revenus d'exploitation	3 111 442.13	1 883 365.00	2 322 742.71
40 Revenus fiscaux	3 036 613.13	1 818 335.00	2 152 124.50
42 Taxes	86 449.00	17 300.00	108 860.00
43 Revenus divers	370.85	0.00	9 155.65
46 Revenus de transfert	11 990.85-	47 730.00	52 602.56
Résultat d'exploitation	1'025'797.08	-388'793.00	394'658.81
34 Charges financières	289'098.80	332'290.00	310'291.20
44 Revenus financiers	834'087.05	733'754.00	772'548.46
Résultat financier	544'988.25	401'464.00	462'257.26
RESULTAT OPERATIONNEL	1'570'785.33	12'671.00	856'916.07
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0.00		-7'861.72
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1'570'785.33	12'671.00	849'054.35

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
<b>F0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	741 540.52	886 902.00	766 208.34
	TOTAL DES REVENUS	13 450.70	3 600.00	28 116.20
<b>F01</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF</b>			
	TOTAL DES CHARGES	121 429.55	150 870.00	130 327.10
30	CHARGES DE PERSONNEL	98 617.10	123 870.00	114 360.95
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	22 812.45	27 000.00	15 966.15
<b>F02</b>	<b>SERVICES GENERAUX</b>			
	TOTAL DES CHARGES	620 110.97	736 032.00	635 881.24
	TOTAL DES REVENUS	13 450.70	3 600.00	28 116.20
30	CHARGES DE PERSONNEL	457 319.70	505 410.00	462 602.75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	138 810.40	204 250.00	146 924.15
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10 812.00	10 812.00	10 812.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	13 168.87	15 560.00	15 542.34
42	TAXES	9 270.85	0.00	14 020.55
43	REVENUS DIVERS	370.85	0.00	9 155.65
44	REVENUS FINANCIERS	3 809.00	3 600.00	4 940.00
<b>F1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	123 392.20	148 891.00	139 463.40
	TOTAL DES REVENUS	9 248.95	9 100.00	15 027.21
<b>F14</b>	<b>QUESTIONS JURIDIQUES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	12 738.30	16 600.00	15 795.60
	TOTAL DES REVENUS	2 202.50	2 300.00	2 535.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 216.00	2 500.00	1 854.50
36	CHARGES DE TRANSFERT	11 522.30	14 100.00	13 941.10
42	TAXES	2 202.50	2 300.00	2 535.00
<b>F15</b>	<b>SERVICE DU FEU</b>			
	TOTAL DES CHARGES	96 599.60	116 691.00	108 659.95
	TOTAL DES REVENUS	7 046.45	6 800.00	12 492.21
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	36 636.60	51 820.00	44 088.95
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22 100.00	22 100.00	22 100.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	37 863.00	42 771.00	42 471.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	7 046.45	6 800.00	12 492.21
<b>F16</b>	<b>DEFENSE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	14 054.30	15 600.00	15 007.85
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	607.90	700.00	607.55
36	CHARGES DE TRANSFERT	13 446.40	14 900.00	14 400.30
<b>F2</b>	<b>FORMATION</b>			
	TOTAL DES CHARGES	102 583.80	132 550.00	107 312.30
	TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	5 577.75
<b>F21</b>	<b>SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	102 583.80	132 550.00	107 312.30
	TOTAL DES REVENUS	0.00	0.00	5 577.75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	79 156.15	98 200.00	82 090.85
36	CHARGES DE TRANSFERT	23 427.65	34 350.00	25 221.45
42	TAXES	0.00	0.00	5 577.75
<b>F3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	133 534.03	242 593.00	169 706.75
	TOTAL DES REVENUS	14 795.75	15 000.00	10 034.00
<b>F32</b>	<b>CULTURE, AUTRES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	13 735.50	49 300.00	36 011.56
	TOTAL DES REVENUS	1 881.25		670.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 985.50	40 600.00	27 829.75
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 750.00	8 700.00	8 181.81
42	TAXES	788.20	0.00	670.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	1 093.05	0.00	0.00

## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
<b>F33</b>	<b>MEDIAS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	1 459.34	1 600.00	490.05
	TOTAL DES REVENUS	8 000.00	11 000.00	8 000.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 459.34	1 600.00	490.05
44	REVENUS FINANCIERS	8 000.00	11 000.00	8 000.00
<b>F34</b>	<b>SPORTS ET LOISIRS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	118 339.19	191 693.00	133 205.14
	TOTAL DES REVENUS	4 914.50	4 000.00	1 364.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	51 246.84	125 750.00	86 140.15
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	40 752.00	40 243.00	30 637.74
36	CHARGES DE TRANSFERT	26 340.35	25 700.00	16 427.25
42	TAXES	4 914.50	4 000.00	1 364.00
<b>F5</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	59 436.05	79 911.00	64 376.30
<b>F54</b>	<b>FAMILLE ET JEUNESSE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	28 134.95	42 253.00	29 167.30
36	CHARGES DE TRANSFERT	28 134.95	42 253.00	29 167.30
<b>F57</b>	<b>AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	23 201.10	27 658.00	26 809.00
30	CHARGES DE PERSONNEL	300.00	1 500.00	1 500.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	22 901.10	26 158.00	25 309.00
<b>F59</b>	<b>DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	8 100.00	10 000.00	8 400.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	8 100.00	10 000.00	8 400.00
<b>F6</b>	<b>TRANSPORTS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	164 935.85	233 300.00	199 456.10
	TOTAL DES REVENUS	711.65	1 500.00	23 933.50
<b>F61</b>	<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	158 338.85	226 450.00	192 333.10
	TOTAL DES REVENUS	711.65	1 500.00	23 933.50
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	72 743.15	136 650.00	104 813.85
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	82 602.70	86 700.00	84 526.25
36	CHARGES DE TRANSFERT	2 993.00	3 100.00	2 993.00
42	TAXES			23 121.35
46	REVENUS DE TRANSFERT	711.65	1 500.00	812.15
<b>F62</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	6 597.00	6 850.00	7 123.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	6 597.00	6 850.00	7 123.00
<b>F7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	405 173.94	450 661.00	394 011.34
	TOTAL DES REVENUS	8 547.95	41 888.00	40 991.85
<b>F71</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>			
	TOTAL DES CHARGES	4 214.60	31 100.00	33 974.35
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4 214.60	31 100.00	33 974.35
<b>F72</b>	<b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	236 621.80	213 743.00	191 473.55
	TOTAL DES REVENUS	14 331.55-	36 588.00	36 456.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	53 878.80	31 000.00	8 730.55
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	182 743.00	182 743.00	182 743.00
42	TAXES	6 510.45	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	20 842.00-	36 588.00	36 456.20
<b>F73</b>	<b>GESTION DES DECHETS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	155 381.69	186 050.00	158 836.84
	TOTAL DES REVENUS	3 293.60	3 500.00	3 335.65
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	155 154.49	185 800.00	158 590.19
36	CHARGES DE TRANSFERT	227.20	250.00	246.65



## Commune de Soral

		Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
42	TAXES	3 293.60	3 500.00	3 335.65
<b>F75</b>	<b>PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	1 490.10	1 818.00	1 303.80
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	372.10	700.00	185.80
36	CHARGES DE TRANSFERT	1 118.00	1 118.00	1 118.00
<b>F77</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	7 465.75	17 950.00	8 422.80
	TOTAL DES REVENUS	2 500.00	1 800.00	1 200.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	7 465.75	17 950.00	8 422.80
42	TAXES	2 500.00	1 800.00	1 200.00
<b>F8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	1 723.20	3 000.00	1 723.20
	TOTAL DES REVENUS	85 930.30	32 000.00	109 594.31
<b>F81</b>	<b>AGRICULTURE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	1 723.20	3 000.00	1 723.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 723.20	3 000.00	1 723.20
<b>F87</b>	<b>COMBUSTIBLES ET ENERGIE</b>			
	TOTAL DES REVENUS	35 365.75	32 000.00	60 242.91
44	REVENUS FINANCIERS	35 365.75	32 000.00	60 242.91
<b>F89</b>	<b>AUTRES EXPLOITATIONS ARTISANALES</b>			
	TOTAL DES REVENUS	50 564.55	0.00	49 351.40
42	TAXES	50 564.55	0.00	49 351.40
<b>F9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	642 424.26	426 640.00	396 117.37
	TOTAL DES REVENUS	3 829 929.78	2 514 031.00	2 854 154.63
<b>F91</b>	<b>IMPOTS</b>			
	TOTAL DES CHARGES	265 972.45	60 000.00	64 836.59
	TOTAL DES REVENUS	3 039 067.48	1 821 835.00	2 147 797.08
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	183 828.45	5 000.00	6 164.20
36	CHARGES DE TRANSFERT	82 144.00	55 000.00	58 672.39
40	REVENUS FISCAUX	3 036 613.13	1 818 335.00	2 152 124.50
42	TAXES	2 454.35	3 500.00	3 534.30
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00	7 861.72-
<b>F92</b>	<b>CONVENTIONS FISCALES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	18 899.01	23 105.00	20 989.58
36	CHARGES DE TRANSFERT	18 899.01	23 105.00	20 989.58
<b>F93</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES</b>			
	TOTAL DES CHARGES	68 454.00	0.00	0.00
	TOTAL DES REVENUS	0.00	2 842.00	2 842.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	68 454.00	0.00	0.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	2 842.00	2 842.00
<b>F96</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE</b>			
	TOTAL DES CHARGES	289 098.80	343 535.00	310 291.20
	TOTAL DES REVENUS	790 862.30	689 354.00	703 515.55
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0.00	445.00	0.00
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	10 800.00	0.00
34	CHARGES FINANCIÈRES	289 098.80	332 290.00	310 291.20
42	TAXES	3 950.00	2 200.00	4 150.00
44	REVENUS FINANCIERS	786 912.30	687 154.00	699 365.55
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	TOTAL DES CHARGES	2 374 743.85	2 604 448.00	2 238 375.10
	TOTAL DES REVENUS	3 945 529.18	2 617 119.00	3 087 429.45
	EXCEDENT	1 570 785.33-	12 671.00-	849 054.35-

## Commune de Soral

Fonction	Désignation	Comptes au 31.12.2018	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
F0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	36 200.00	35 300.00	35 300.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	36 200.00	35 300.00	35 300.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	36 200.00	35 300.00	35 300.00
F1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	24 800.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES	231 971.85	0.00	8 000.00
F15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DEPENSES	24 800.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES	231 971.85	0.00	8 000.00
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 800.00	0.00	0.00
64	REMBOURSEMENT DE PRÊTS	8 000.00	0.00	8 000.00
66	REMBOURSEMENT DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	223 971.85	0.00	0.00
F2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	11 954.20
F21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	0.00	0.00	11 954.20
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0.00	0.00	11 954.20
F3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	151 089.85	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES	91 028.15	0.00	0.00
F34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES	151 089.85	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES	91 028.15	0.00	0.00
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	151 089.85	0.00	0.00
66	REMBOURSEMENT DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	91 028.15	0.00	0.00
F6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	454 789.49	50 000.00	70 581.72
	TOTAL RECETTES	508 000.00	0.00	8 000.00
F61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	454 789.49	50 000.00	70 581.72
	TOTAL RECETTES	508 000.00	0.00	8 000.00
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	454 789.49	50 000.00	70 581.72
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	500 000.00	0.00	0.00
64	REMBOURSEMENT DE PRÊTS	8 000.00	0.00	8 000.00
F9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL RECETTES	136 608.00	0.00	0.00
F96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL RECETTES	136 608.00	0.00	0.00
65	TRANSFERT DE PARTICIPATIONS DANS LE PF	136 608.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	TOTAL DEPENSES	666 879.34	85 300.00	117 835.92
	TOTAL RECETTES	967 608.00	0.00	16 000.00
	RESULTAT	300 728.66-	85 300.00	101 835.92

## Commune de Soral

Désignation trésorerie	2018	2019
Résultat total des comptes de résultats	1 570 785.33	849 054.35
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	339 946.37	332 962.33
- Augmentation / + diminution des créances	- 173 749.89	16 782.50
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	119 241.80	45 440.20
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	- 76 896.00	- 2 780.00
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	30 613.86	26 098.20
+ Augmentation / - diminution des provisions	95 100.00	23 200.00
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 8 377.65	- 2 670.15
+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>1 896 663.82</b>	<b>1 288 087.43</b>
+ Subventions acquises	815 000.00	0.00
+ Remboursements des prêts et de participations	16 000.00	16 000.00
<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>831 000.00</b>	<b>16 000.00</b>
- Immobilisations corporelles	- 666 879.34	- 117 835.92
<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 666 879.34</b>	<b>- 117 835.92</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>164 120.66</b>	<b>- 101 835.92</b>
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF (It)	- 242 244.75	- 3 081.20
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>- 242 244.75</b>	<b>- 3 081.20</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)</b>	<b>- 78 124.09</b>	<b>- 104 917.12</b>
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-2 481 862.25	- 1 842.90
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	2 383 800.00	- 10 800.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>- 98 062.25</b>	<b>- 12 642.90</b>
<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)</b>	<b>1 720 477.48</b>	<b>1 170 527.41</b>
Liquidités et placements à court terme au 01.01.20n	2 363 809.69	4 084 287.17
Liquidités et placements à court terme au 31.12.20n	4 084 287.17	5 254 814.58
<b>VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME</b>	<b>1 720 477.48</b>	<b>1 170 527.41</b>

## **7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES**

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Soral reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

## **8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES**

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

### **Patrimoine financier**

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

### **Patrimoine administratif**

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000 doivent obligatoirement être activées.

### **Passifs**

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 12 % (sans changement par rapport à n-1), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

## 9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

## Commune de Soral

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.2018	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2019
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	165'907.24	-	-	165'907.24
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	165'907.24	-	-	165'907.24
291	Fonds	0.00	-	-	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	-	-	0.00
299	Excédent / découvert de bilan	17'972'153.06	2'419'839.68	1'570'785.33	18'821'207.41
2990	Résultat annuel	1'570'785.33	849'054.35	1'570'785.33	849'054.35
2999	Résultats cumulés des années précédentes	16'401'367.73	1'570'785.33	-	17'972'153.06
<b>29</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18'138'060.30</b>	<b>2'419'839.68</b>	<b>1'570'785.33</b>	<b>18'987'114.65</b>

La variation de la nature 29 dans sa globalité représente un montant de 849'054.35 F correspondant à l'excédent de revenus ressortant du compte de résultat. Ce montant sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1er janvier 2020.

## 10. TABLEAU DES PROVISIONS

### Commune de Soral

	Provision pour risque d'estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision impôt source
Solde au 31.12.2018	332'200 F	25'800 F	0 F
Constitution ou augmentations	5'400 F	0 F	18'000 F
Utilisations	0 F	0 F	0 F
Dissolution	0 F	200 F	0 F
Situation au 31.12.2019	337'600 F	25'600 F	18'000 F
Dont part de provision à court terme	337'600 F	25'600 F	0 F

#### Provision pour risque d'estimation fiscale

Cette provision vise à gérer le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations. A cet effet, une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été effectuée au 31.12.2019 soit CHF 337'600.-. Ce taux correspond au taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

#### Provision pour frais de perception dus sur reliquat

But de la provision : conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts. Dès lors, sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (déduction faite de la provision) un montant de 3 % est dû à l'Etat de Genève.

#### Provision impôt source

Dans les comptes 2019, l'impôt à la source est établi pour la première fois sur la base de la production estimée. Cette méthode est similaire à celle appliquée pour les autres impôts périodiques (PP IBO et PM) et répond aux obligations posées par le modèle MCH2 relatives à la délimitation des impôts. La modification est effective pour l'impôt à la source, dès l'année fiscale 2019. L'impôt concernant les années fiscales précédentes continue d'être comptabilisé selon la méthode basée sur la perception. Comme expliqué lors de la commission des finances et de l'AG de l'ACG, une provision doit être comptabilisée au 31.12.2019 pour les corrections devant encore intervenir après 2019 sur les années fiscales 2017 et 2018

## Tableau des participations Commune de Soral

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. Contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, valoriser les déchets ainsi qu'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital dont détenu par la commune	360 millions de francs	100 millions de francs.	137'000 F
Valeur d'acquisition de la participation	4'192 actions sur 7 200 000 actions	0.00 %	0.00 %
Valeur comptable de la participation	518'528 F	31'650 F	1'000 F
Principaux autres détenteurs	598'204 F (dont 381'920 F au PA pour 3'080 actions et 216'284 F au PF pour 1'112 actions) Communes genevoises et l'Etat de Genève.	31'650 F	1'000 F
Participation que détient l'entité en propre	Communes genevoises et l'Etat de Genève. Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtagge Lyon.	Communes genevoises et l'Etat de Genève. EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	Communes genevoises. ---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs / Frais financiers Dividendes reçus / Emprunts Liquidités déposées / Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINIMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.
Résultat de la dernière année de l'entité	+91,2 millions de francs (2018)	+46.5 millions de francs (2018)	+31'080 F (1.7.17-30.6.19)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	23'034 millions de francs (2018) dont 1'570 millions de francs de capitaux propres.	4'010 millions de francs (2018) dont 1'922 millions de francs de capitaux propres.	1'898'591 F (06.2019) dont 1'523'196 F de capitaux propres.



## Commune de Soral

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	---	---	---	---
dont détenu par la commune	---	---	---	---
Valeur d'acquisition de la participation	---	---	---	---
Valeur comptable de la participation	---	---	---	---
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	---	---	---	---
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	- 335'922 F (2018) sur un total de charges de 4'087'628 F.	+498'066 F (2018) sur un total de charges de 63'589'597 F.	-9'901 F (2018) sur un total de charges de 7'320'155 F.	-79'598 F (2018) sur un total de charges de 1'069'859 F.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	5'794'618 F (2018) dont 1'410'402 F de capital propre.	43'557'462 F (2018) dont 10'825'602 F de capital propre.	1'091'377 F (2018) dont 1'024'871 F de capital propre.	4'097'596 F (2018) dont 4'079'904 F de capital propre.

## 12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

### Commune de Soral

	<b>Cautionnement</b>
Nom de l'entité bénéficiaire	Tennis Club de Soral
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Association
Typologie du rapport juridique	Subvention annuelle et participation à l'entretien des courts
Flux financiers de l'année (commune/entité)	En 2019, 4'500 F de subvention et 3'556.95 F pour l'entretien des courts
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement
Montant de la garantie au 31.12.2019	300'000 F
Date du vote du CM approuvant la garantie	n.d.
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cautionnement non appelé

## Commune de Soral

Nature	Désignation	Solde bilan au 31.12.2018	Mouvements au 31.12.2019		Solde bilan au 31.12.2019
			Total Débit	Total Crédit	
<b>Récapitulatif du patrimoine administratif</b>					
14000	Terrains non bâtis - compte général	44 957.70	0.00	4 994.74	39 962.96
14010	Routes / Voies de communication - compte général	386 792.49	74 984.42	52 402.70	409 374.21
14030	Autres ouvrages de génie civil - compte général	1.00	0.00	0.00	1.00
14032	Traitement des eaux usées	835 025.95	0.00	182 743.00	652 282.95
14040	Terrains bâtis - compte général	270 322.81	11 954.70	84 781.75	197 495.76
14060	Biens meubles - compte général	64 203.65	0.00	10 300.00	53 903.65
144	Prêts	330 494.66	0.00	16 000.00	314 494.66
145	Participations, capital social	414 770.00	0.00	0.00	414 770.00
14620	Fonds intercomm. Développement urbain FIDU	63 363.33	35 300.00	2 143.34	96 519.99
	<b>BILAN</b>	<b>2 409 931.59</b>	<b>122 239.12</b>	<b>353 365.53</b>	<b>2 178 805.18</b>
<b>Amortissements au 31 décembre 2019</b>					
	<b>Amortissements au 31 décembre 2019</b>			<b>332 962.33</b>	

## Commune de Soral

Numero de l'actif	Objet	Date de la déchéance	Statut de l'actif	Credit Bruto	Dépassement/ (économie) sur le crédit	Dépenses brutes totales au 31/12/2019	Dépenses de l'exercice	Dépenses brutes totales au 31/12/2019	Total des recettes brutes au 31/01/2019	Recettes de l'exercice	Total des recettes au 31/12/2019	Amortissements au 01/01/2019	Amortissements constatés au 31/12/2019	Valeur comptable nette au 31/12/2019
29061	Parcelle no 2380 - Creux-de-Boisset		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29062	Parcelle 2381 - Route Lolliais		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29063	Parcelle 1832 - Chemin Ecoilers		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29064	Parcelle 1879		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29065	Parcelle 1881		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29066	Parcelle 1883		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29067	Parcelle 374		clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29068	Parcelles 148-416-433-291-292	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29069	Parcelle no 2411 - Station SI	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29070	Parcelle 2489 - Route Lolliais	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29071	Parcelle no 2514 - Lolliais	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29072	Parcelle no 542 - Rte Rougemont	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29073	Camozziat: Réfection partielle	31.12.2018	clôturé	110000,00		75687,00	-	75687,00	-	-	10912,00	21624,00	10812,00	54063,00
29074	Parcelle 2516 - Maire	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29075	Parcelle no 2515 - Habitation poste	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29076	Parcelle 1949 - Maire	01.01.2019	clôturé	-		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
29080	FIDU 2017	08.11.2016	clôturé	28100,00		28100,00	-	28100,00	-	-	-	-	-	1,00
29080	FIDU 2018	08.11.2017	clôturé	38200,00		38200,00	-	38200,00	-	-	-	-	-	1,00
29090	FIDU 2019	05.11.2018	terminé	35300,00		35300,00	-	35300,00	-	-	-	-	-	1,00
29090	FIDU 2020	04.11.2019	en cours	47900,00		47900,00	-	47900,00	-	-	-	-	-	1,00
29091	Frontière Soral II - Réduction du trafic	14.05.2018	en cours	500000,00	47900,00	429547,30	22008,00	451556,30	500000,00	-	500000,00	-	-	48943,70
150001	Mercedes Benz - Véhicule pompier d'occasion	14.05.2018	clôturé	24900,00		24900,00	-	24900,00	-	-	-	3100,00	3100,00	18600,00
150051	Pompiers Hanger coopérative Effeuilles		clôturé	24900,00		77571,50	-	77571,50	-	-	-	-	-	19000,00
162661	PC Ait-la-Ville		clôturé			1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
218061	Restaurant scolaires - transformation	06.01.2017	en cours	120000,00	90548,80	17466,00	11954,20	29460,20	-	-	-	-	-	29460,20
341061	Tennis club de Soral - Stornes: Remplacement	06.06.2012	clôturé	232212,71		101717,71	-	101717,71	-	-	-	23343,00	23343,00	55031,71
341062	Pièce de jeux Parcelles n°10287 - 10288	14.03.2014	clôturé	148000,00		13472,35	-	13472,35	-	-	-	2300,00	2300,00	4900,00
615002	Sécurité routière - analyse	14.05.2018	clôturé	77000,00		60061,70	-	60061,70	-	-	-	15109,00	4984,74	20103,74
615001	Route Creux-de-Boisset - Nant-Fourches/Bois-de-By: Réfection	17.06.2002	clôturé	1230000,00	3185,09	25242,19	48572,72	73814,91	-	-	-	-	-	8500,00
619062	Construction d'un hanger communal - Voie	02.05.2001	clôturé	400000,00		49326,25	-	49326,25	-	-	-	48000,00	48000,00	96000,00
619063	Tracteur : Acquisition	07.05.2012	clôturé	75000,00		1,00	-	1,00	-	-	-	23000,00	20826,25	43626,25
619064	Balayeuse	20.01.2014	clôturé	72000,00		48702,65	-	48702,65	-	-	-	7200,00	7200,00	35902,65
720651	Collecteur - Rte Soral- Rougemont	21.06.1989 - 28.05.1989 - 12.05.1987	clôturé	5042000,00		844402,70	-	844402,70	-	-	-	169410,00	338920,00	505692,70
720652	Collecteur - Rte Soral- Rougemont crédit complémentaire	11.05.1992	clôturé	119475,75		1,00	-	1,00	-	-	-	-	-	1,00
720662	Collecteur EP Ch. Effeuilles: Remplacement/assainissement	01.01.2019	clôturé	400000,00		179385,25	-	179385,25	-	-	-	19393,00	13333,00	26686,00
720663	Prêt Coopérative des Effeuilles	16.06.2014	clôturé	400000,00		346494,66	-	346494,66	16000,00	16000,00	32000,00	-	-	31494,66
	COFICOGE - parts sociales	24.03.2014	clôturé	1000,00		1000,00	-	1000,00	-	-	-	-	-	1000,00
	Part sociale Relifeisen			200,00		200,00	-	200,00	-	-	-	-	-	200,00
	Actions BCGE			381920,00		381920,00	-	381920,00	-	-	-	-	-	381920,00
	SIG Capital dotation			31650,00		31650,00	-	31650,00	-	-	-	-	-	31650,00
	<b>Total général</b>			<b>9207580,81</b>	<b>141534,89</b>	<b>3242475,26</b>	<b>117935,02</b>	<b>3360311,18</b>	<b>516000,00</b>	<b>16000,00</b>	<b>532000,00</b>	<b>318543,67</b>	<b>332982,33</b>	<b>2179605,18</b>

## Commune de Soral

Comptes	Désignation	Statut du crédit	Solde bilan au 31.12.2018	Mouvements au 31.12.2019		Solde bilan au 31.12.2019
				Dépenses	Total Crédit	
<b>108</b>	<b>Immobilisations corporelles PF</b>		<b>18 567 365.00</b>	<b>3 081.20</b>	<b>0.00</b>	<b>18 570 446.20</b>
<b>10800</b>	<b>TERRAINS PF</b>		<b>2 290 365.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 290 365.00</b>
9630.63.10800.10	N° 2058 - Rte Lolliets logement (E	Cloturé	6 758.00	0.00	0.00	6 758.00
9630.64.10800.10	N° 2064 - Rte Lolliets logement (E	Cloturé	3 518.00	0.00	0.00	3 518.00
9630.65.10800.10	N° 2466 - Rte Soral (125.800m2)	Cloturé	1 058 000.00	0.00	0.00	1 058 000.00
9630.66.10800.10	N° 10132 - Rte Soral (646m2)	Cloturé	128 310.00	0.00	0.00	128 310.00
9630.68.10800.10	N° 210 - Rte Laconnex (177m2)	Cloturé	1 432.00	0.00	0.00	1 432.00
9630.69.10800.10	N° 1555 - Rte Soral (3.498m2)	Cloturé	50 940.00	0.00	0.00	50 940.00
9630.71.10800.10	N° 1558 - Rte Coteau (4.155m2)	Cloturé	82 350.00	0.00	0.00	82 350.00
9630.72.10800.10	N° 1560 - Rte Coteau (2.160m2)	Cloturé	33 315.00	0.00	0.00	33 315.00
9630.73.10800.10	N° 1745 - Rte Coteau (30m2)	Cloturé	299 000.00	0.00	0.00	299 000.00
9630.74.10800.10	N° 243 Bernex La Feuillée (56.048m	Cloturé	454 920.00	0.00	0.00	454 920.00
9630.76.10800.10	N° 10229 - jardin-mairie (562m2) P	Cloturé	84 300.00	0.00	0.00	84 300.00
9630.77.10800.10	N° 10230 - jardin-mairie (437m2) P	Cloturé	65 550.00	0.00	0.00	65 550.00
9630.80.10800.10	Parc. n°. Bernard Fontaine	Cloturé	16 472.00	0.00	0.00	16 472.00
9630.83.10800.10	Parcelle les Bois Boirs	Cloturé	5 500.00	0.00	0.00	5 500.00
<b>10840</b>	<b>BÂTIMENTS PF</b>		<b>16 277 000.00</b>	<b>3 081.20</b>	<b>0.00</b>	<b>16 280 081.20</b>
9630.03.10840.10	Immeuble rte de Soral 300 s/parc.1	Terminé	7 600 000.00	3 081.20	0.00	7 603 081.20
9630.61.10840.10	Imm. école 7-9 - rte Lolliets PA	Cloturé	2 132 000.00	0.00	0.00	2 132 000.00
9630.62.10840.10	Imm. PC Chavannes 4-6 s/parcelle n	Cloturé	6 545 000.00	0.00	0.00	6 545 000.00

# Commune de Soral

## **14. Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés**

Néant

# Commune de Soral

## 15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

### A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

#### i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposé à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier (montants peu significatifs).

#### ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 85 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

# Commune de Soral

## **iii. Risque de taux d'intérêt**

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes, respectivement en ATF renouvelables.

## **iv. Risque de change**

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

## **B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

La commune n'a pas encore finalisé la formalisation des procédures de contrôle pour les principaux risques financiers.

## **c. CONTRATS DE LEASING**

La commune n'a pas conclu de contrats de leasings.



## Commune de Soral

**Degré d'autofinancement**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	1160.71	399.76
Valeurs indicatives	<b>Plus grand que 100 : Haute conjoncture</b> Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession	
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.	
Remarque	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens.	

**Dettes brute par rapport aux revenus**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	255.77	189.41
Valeurs indicatives	<b>Plus grand que 200 : Critique</b> Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon <b>Plus petit que 50 : Très bon</b>	
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.	
Remarque	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.	

**Dettes nette en francs par habitant**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	-17'674.35	-11'515.80
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net</b> Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important	
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitants.	
Remarque	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers.	

## Commune de Soral

## Part des charges d'intérêts nets

	2019	2018
	3.95	2.89
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 4 : Bon</b> Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais	
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.	
Remarque	La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.	

## Proportion des investissements

	2019	2018
	5.84	26.82
Valeurs indicatives	<b>Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible</b> Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé	
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.	
Remarque	La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.	

## Part du service de la dette

	2019	2018
	14.69	11.00
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible <b>Plus petit que 15 : Charge acceptable</b> Plus grand ou égal à 15 : Charge forte	
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.	
Remarque	Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.	

## Commune de Soral

**Taux d'autofinancement**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	38.28	52.77
Valeurs indicatives	<b>Plus grand ou égal à 20 : Bon</b> Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais	
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.	
Remarque	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.	

**Taux endettement net**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	-781.01	-329.93
Valeurs indicatives	<b>Plus petit ou égal à 100 : Bon</b> Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais	
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.	
Remarque	Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.	

## Commune de Soral

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget total	Solde	Ecart +	Remarques
62	TRANSPORTS PUBLICS	36	CHARGES DE TRANSFERT	6 850.00	7 123.00	273.00-	Subvention Unireso
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31 100.00	33 974.35	2 874.35-	Rénovation toiture fontaine
91	IMPOTS	31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 000.00	6 164.20	1 164.20-	Ajustement des provisions fiscales
91	IMPOTS	36	CHARGES DE TRANSFERT	55 000.00	58 672.39	3 672.39-	Frais de perception